



Numéro 141
19 janvier 2022

Conseil collectif
rédigé à partir de notre réseau



COLZA

- Désherbage

BLE

- Désherbage

DIVERS

- CSP

FINANCEMENT :

FRANCEAGRIMER : matériels
aléas climatiques

d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 41 du 30/11/2021. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du Nord du département de Seine-et-Marne.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Cultures 2021-2022. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Louise VANCRANENBROECK
07 79 99 53 40

Service Agronomie

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE-SUR-SEINE
Tél. : 01 64 79 30 75
www.ile-de-france.chambagri.fr

OPE.COS.ENR.15-2. 19/10/18

Avec le soutien financier de :



AGROMETEO

Finally the temperatures are less cold than predicted and remain in the positive ensemble except for some white frosts. The low thermal amplitudes (<10°C), the absence of wind and rain are conditions favorable for weed control interventions provided the soil is sufficiently warm.

Remnants from winter are continuing. It is not of interest to delay further the harvests since the absence of rain in the 10 days.

COLZA (stade 8 feuilles à rosette)

Rappel désherbage et rattrapage spécifique

Weed control or anti-cotyledon catch-up can be planned in the coming days without frost depending on the situations.

For associated colzas, observe the effect of frost and ice before intervening.

RESERVE AUX ADHERENTS



A passage of a harrow in October on colzas sown in a single-seed sowing can allow to limit the adventitious pressure and to avoid a catch-up in post-emergence.

BLE (stade 1 feuille à tallage)

Rappel désherbage de rattrapage

Semis tardifs et rattrapage précoce

In view of the weather forecasts for the 7 coming days, take advantage of this favorable period to realize this week the weed control on the last parcels sown and still not weeded in post-emergence.

- Wait for a good drying of the parcels.
- No application on plants in a situation of hydromorphism (excess of water).
- Weed control must be realized **avant les applications azotées**.



Parcelles encore sales au stade tallage

Les parcelles au stade tallage déjà désherbées mais encore sales pourraient recevoir un désherbage de rattrapage en plein ou sur les fourrières seulement. Attention aux produits utilisés (sulfo=risque résistance) et aux bonnes conditions d'application (sol humide, plante poussante, température et hygrométrie) qui déterminent le niveau d'efficacité de ces interventions.



Conditions d'utilisation :

Pour les produits à base de prosulfoarbe : utiliser les buses à injection d'air homologuées (buses à limitation de dérives) et respecter les distances vis-à-vis des cultures non cibles non récoltées.

Cas des antigraminées sulfonylurées (KALENKO, OTHELLO, JOYSTICK...) :

Pour limiter le risque de sélectivité :

- ne pas traiter avant un gel ou avant une forte pluie.
- Les fortes amplitudes de températures après le traitement peuvent entraîner des baisses d'efficacité et de sélectivité. Eviter les fortes gelées (< - 2° C) dans les 3 jours qui suivent le traitement.

Pour optimiser l'efficacité des interventions :

- Traiter à partir de 5°C (0° possible) et hygrométrie >70%.
- Traiter sur un sol frais : une partie du mode d'action est racinaire, n'attendez donc pas que le sol dessèche en surface.
- Agir sur des adventices en pleine croissance : les adventices doivent toutes être levées mais l'efficacité décroît après le mi-tallage.

Rappel des conditions d'application des herbicides de post-levée : hygrométrie > 70 %, absence de vent et de brouillard, températures douces, éviter les amplitudes thermiques > à 15° C et les gelées matinales < à -1° C.

DIVERS

CSP

Le 1^{er} janvier 2021 la Loi de séparation Vente/Conseil est entrée en vigueur, et le législateur a mis en place un nouveau conseil phytosanitaire : le **conseil stratégique** à l'utilisation des produits phytosanitaires (CSP). Ce CSP devient obligatoire pour toutes les exploitations agricoles à l'exception des exploitations certifiées (AB 100 %, HVE3). Il permet à l'exploitant de mener une réflexion autour de ses pratiques et usages de produits phytos. La réalisation du conseil sur l'exploitation donne lieu à la délivrance d'une attestation, vérifiée lors du renouvellement du Certiphyto des chefs d'exploitations et lors des contrôles phytosanitaires.

Pour plus d'informations ou pour réaliser votre CSP, vous pouvez vous inscrire ici : <https://www.cognitofarms.com/CA26/formulairedinscriptionconseilstrat%C3%A9giquephytosanitairecsp>

Financement FRANCEAGRIMER : matériels aléas climatiques

Ouverture de la 3e vague de financement des matériels de lutte contre les aléas climatiques

FranceAgriMer vient d'ouvrir une 3ème vague pour le financement des matériels de lutte contre les aléas climatiques par le plan de relance.

Vous trouverez toutes les informations utiles ainsi que les documents associés en ligne sur le site de FranceAgriMer: <https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Plan-de-relance-Agriculture/Plan-de-relance-Agriculteurs/Aide-au-renouvellement-des-agroequipements-necessaires-a-la-transition-agro-ecologique/Le-plan-Aleas-Climatiques/Aide-aux-agroequipements-necessaires-a-l-adaptation-au-changement-climatique-Vague-3>


Dépôt du 13 décembre 2021 jusqu'au 31 décembre 2022, et dans la limite des crédits disponibles.

**Contact: Christophe Dion 0681805661
Ou votre conseiller chambre d'agriculture**

OPTIPROTECT : prévisions des risques maladies et des stades sur blé

Optiprotect est un **outil d'aide à la décision** qui calcule chaque jour une **prévision des stades** et **les risques de maladies sur blé tendre et blé dur** pour Piétin-verse (dates d'observation), Rouille jaune (dates d'observations), Septoriose (alerte et date optimale de premier traitement), Rouille brune (alerte et date optimale de traitement), Fusariose des épis (alerte et date optimale de traitement). Les informations sont consultables dans l'outil Mes p@rcelles (disponible également pour les non abonnés).



 Retrouvez la vidéo de présentation via le lien suivant : [Vidéo Optiprotect](#)

Nombre de parcelles	Abonné Mes p@rcelles (en € HT)	Non abonné Mes p@rcelles (en € HT)
5 parcelles	175 €	215 €
10 parcelles	199 €	240 €
11 à 20 parcelles	255 €	305 €

Pour plus d'informations, contactez votre conseiller ou votre conseillère de secteur

COMPOSITION DES PRODUITS CITES



RESERVE AUX ADHERENTS



Retrouvez les bulletins info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides cultures sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.
Toute rediffusion et reproduction interdites.

Réunion technique BETTERAVES

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France et l'Institut Technique de la Betterave représenté par M. Henry de Balathier, vous convient à une réunion technique en vue de la prochaine campagne de betteraves.

Au programme

- ✓ **Bilan de la campagne 2021**
- ✓ **Points techniques**
 - **Gestion des ravageurs : lutte contre les charançons et les pucerons**
 - **Maladies du feuillage**
 - **Choix variétal 2022 : critères de choix**
 - **La fertilisation azotée dans un contexte de prix de l'azote élevés**
 - **Point sur la recherche variétale chez les semenciers**
- ✓ **Questions diverses**

Rendez-vous le

Vendredi 28 janvier 2022 à 9 heures
à la Maison de l'Agriculture
418 Rue Aristide Briand 77350 LE MEE-SUR-SEINE
Salle des Conférences (rez-de-chaussée)

Afin de respecter les règles sanitaires en vigueur, le port du masque et le Pass sanitaire sont obligatoires.

